

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

COMMENT RÉAGIR?

Par Profil supprimé Postée le 03/04/2018 05:16

Lorsque mon mari a trop bu, il me cherche : m'insultes, insultes les membres de ma famille, embête mes enfants veut me frapper ça me met dans une colère folle j'essaie de me raisonner mais pas toujours facile aujourd'hui c'était Pâques il est parti chez mes parents est revenu et je l'ai vu il avait bu pas à se rouler par terre mais avait bu. Je ne sais pas comment il n'a pas d'argent pas de cartes ensuite nous étions invités chez ma soeur il boit encore quelques verres de vin on rentre à la maison et boit sa dose journalière une bouteille de vin et deux bières fortes à 13 degrés il cimenté sa déprime me dit que je suis une p.... et qu'il va me tuer je ne réponds pas coupé le Wi-Fi en disant qu'il ne fonctionne pas mais toi fonctionne très bien notre fils descend il a 19 ans sait comment ça va se terminer et reste près de nous et attend. Entre temps il va aux toilettes pleure frappe sur le mur tout en nous insultant. Notre fils lui demande de monter dormir ne veut donc je monte. Voyant ça il monte et je redescends ça fait plus de 3 ans que je dors sur le fauteuil vers 4 heures du matin il se réveille j'entends du bruit je monte il a déplacé des meubles et commence à uriner je lui dis d'arrêter et l'envoie aux toilettes pleure de nouveau frappe sur le mur qd il a fini je lui dit d'aller se coucher ne veut pas dit qu'il doit aller aux toilettes alors qu'il est déjà allé et tente d'ouvrir la fenêtre car il doit aller aux toilettes notre fils se réveille l'empêche d'ouvrir la fenêtre et essaie de le faire descendre car il est monté sur le pot dispute insultes. ... comment doit on réagir si nous n'étions pas là serait il tomber par la fenêtre il ne veut rien entendre et n'a pas de problème avec l'alcool

Mise en ligne le 03/04/2018

Bonjour,

La situation que vous vivez, vous, vos enfants, et vos proches depuis plusieurs années face aux états d'ivresse et à l'attitude violente de votre mari semble difficilement tenable.

Votre mari qui, à ce stade de son alcoolodépendance continue de considérer qu'il n'a pas de problème, laisse peu place au fait de pouvoir imaginer un changement concret grâce à des soins adaptés.

L'enjeu n'est donc pas de pouvoir résoudre les problèmes de dépendance et de violence de votre mari à sa place, puisque cela n'est pas possible, mais plutôt de trouver un soutien pour vous (ainsi que vos enfants et vos proches au besoin) face à ce quotidien si éprouvant.

Nous ne pouvons que vous conseiller de consulter un service d'addictologie proposant son soutien aux membres de l'entourage.

Pour connaître le lieu le plus proche de chez vous, étant donné que vous êtes située en Belgique, nous vous conseillons de joindre l'équivalent belge de notre service téléphonique d'informations et de soutien, dont vous trouverez les coordonnées et le lien ci-joint :

Service InforDrogue en Belgique joignable au 02 227 52 52 du lundi au vendredi de 8h à 22h et le samedi de 10h à 14h.

Bien Cordialement

En savoir plus :

- Service Infor Drogues en Belgique